L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 6 AVRIL 1884. 57me Année.

Dufour, Dennet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. Second-Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE, 6 AVRIL 1884

La renaissance de la Marine des Etats-Unis.

Il y quelque temps—nos lecteurs se le rappellent—à propos d'une discussion survenue à l'improviste, à la Chambre des Représentants des Etats-Unis, sur l'état de notre marine marchande, M. Carlston Hunt, faisait, en faveur des constructions maritimes américaines, une brillante sortie, qui était remarquée et relevée par la Presse. Quelques jours après, il rédigeait, dans le même sens, un bill qui était pris en considération. La semaine dernière, le Président Arthur envoyait aussi à la Chambre un message dans lequel il réclamait des mesures immédiates, en vue d'activer le relèvement de la marine Nationale. Aujourd'hui, l'idée a pénétré dans tous les esprits ; elle est devenue populaire et à chaque instant, nous entendons répéter, autour de nous : "Il nous faut absolument une marine ; nous en sommes absolument dépourvus ; quand et comment l'obtiendrons-nous ?"

Et, en effet, est la difficulté, car, on ne s'accorde guère sur les moyens à employer pour atteindre le but que l'on poursuit.

Les uns proposent d'aller acheter à l'étranger les bâtiments construits par lui, de les transporter chez nous, de les enregistrer comme américains.

Il y a peut-être un avantage à agir de la sorte, attendu que le commerce maritime de l'Angleterre est en souffrance, que la Grande Bretagne a rien que dans ses chantiers de la Clyde, une multitude de navires dont elle ne sait que faire, et qu'elle céderait volontiers à vil prix ; mais le profit ne serait que momentané et il en résulterait un inconvénient immense—celui de retarder la reprise d'une grande industrie américaine qui a, jadis, fait brillamment ses preuves, au moment même où elle est prête à recommencer la lutte ; dans ces conditions presque supérieures, quant à la qualité, presqu'égales quant au prix. Nous aurions non seulement à l'une des branches les plus importantes du travail du pays, mais à celui-ci tout entier, que nous priverions des navires légères et rapides que ne peuvent nous procurer les constructeurs anglais, et qu'il y a un quart de siècle, jusqu'à l'époque de la sécession, les américains produisaient avec une habileté qui étonnait le monde. Comme constructeurs, il ne dataient que de la veille, et, du premier coup, ils avaient atteint la perfection.

On prétend que c'est la vogue des navires en fer qui a donné aux anglais les avantages auxquels ils doivent leur supériorité ; c'est là une erreur. Nous avons d'aussi bon fer, d'aussi bon acier qu'eux ; chaque année, nous faisons les progrès dans cette double production, et, quand bien même nos navires coûteraient un peu plus cher—la différence est d'un dixième—la réparation d'une aussi belle et aussi fructueuse industrie, parmi nous, vaut bien la peine que nous payions un peu plus ses produits. C'est ailleurs qu'il faut chercher les moyens de rendre leur ancienne activité à nos constructions maritimes ; c'est dans nos lois fiscales que nous devons porter la réforme. Nous avons la maladresse de frapper d'un impôt énorme le capital qui sert à fonder une ligne de vapeurs ; les Anglais ont le bon sens de ne taxer que les bénéfices nets de l'entreprise. La différence est énorme en faveur de leurs lignes, et toutes celles que nous voudrions établir. A la rigueur, nous pourrions lutter contre la concurrence anglaise si les taxes qui pèsent sur nos compagnies, n'absorbaient, à peu près, tous les profits qu'elles peuvent s'assurer.

Chez nous, le pilotage est de rigueur, personne ne peut s'y soustraire ; il est, de plus, ruineux. En voici la preuve : A Liverpool, il coûte $67,44 ; à Brême, $55,85 ; à New-York, $245,75. C'est une véritable exaction. Etant donné un steamship d'une valeur de $500,000 et faisant un bénéfice annuel de $25,000, l'impôt est, aux Etats-Unis, de $7,500 ; en Angleterre, il ne dépasse pas $500. Nous accablons de droits de toute sorte, un navire américain, à son arrivée dans nos ports et nous le mettons dans la nécessité de renoncer à ses courses en mer. Est-il étonnant que notre marine ait été peu à peu réduite au néant ? Commençons par détruire les injustes inégalités dont nous la rendons victime et nous la verrons se relever peu à peu de ses ruines.

Il y a mieux encore à faire, et, ici, c'est l'Angleterre qui nous donne un exemple que nous nous obstinons à ne pas suivre, bien que les autres puissances maritimes n'aient pas hésité à le faire. La France, aujourd'hui, la dépasse en générosité à l'égard de ses lignes de vapeurs. Ainsi, la marine marchande de cette dernière fait-elle, tous les jours, des progrès qui inquiètent son ombrageuse et rapace voisine.

Dès 1833, l'Angleterre donnait à une ligne de steamers, pour le service de la malle, 350 livres sterling. En 1834, elle accordait à la ligne de Rotterdam et de Hambourg, toujours pour le même service, une prime de $17,000 livres. En 1836, la ligne de Gibraltar recevait 30,000 livres ; en 1840, la ligne Cunard touchait 90,000 livres. Le jour où le gouvernement anglais s'est aperçu qu'une compagnie américaine voulait essayer d'entrer en concurrence avec elle, il lui accordait la somme énorme de 145,000 livres, et il frappait d'un droit extra les lettres dont le transport se faisait par toute autre voie.

Quand, en 1858, les Américains furent obligés d'abandonner la partie, l'Angleterre allouait, annuellement, plus de cinq millions de subsides à ses lignes de vapeurs. A l'heure qu'il est, elle dépense encore près de quatre millions en subventions, et elle n'a pas à s'en repentir, car ces avances lui procurent de gros bénéfices.

La France, l'Autriche, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, le Brésil, la Chine elle-même ont adopté des mesures semblables, et chacune de ces puissances n'a qu'à s'en féliciter.

N'est-il pas naturel que nous, qui faisons précisément le contraire—car, là où les autres nations accordent des indemnités, nous frappons des impôts onéreux—nous ayons vu d'abord péricliter puis périr, notre marine marchande, qui trouvait en nous, plutôt des ennemis que des soutiens ? C'est à ce régime détestable que M. Carleton Hunt a voulu mettre fin, en présentant son bill à la Chambre ; c'est l'idée qui domine aussi dans le récent message du Président Arthur ; c'est, enfin, le cri général qui s'élève, en ce moment, de toutes les parties de la République, et dont la Presse américaine se fait l'écho.

Espérons que la croisade qui portera d'heureux fruits, et que nous allons assister, à la renaissance de la première des industries modernes, à celle qui, de 1850 à 1860, a été l'une des plus grandes gloires de l'Union.

REUNION DE LA CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS, A LA NOUVELLE ORLEANS.—Hier soir, a eu lieu, au Consul de France, une réunion des membres de la Chambres Syndicale Consultative du Commerce Français, à la Nouvelle-Orléans ; elle avait été convoquée par M. le Vicomte Paul d'Abzac, qui en est le fondateur, pour entendre le discours dans lequel le consul général a habilement résumé les rapports des comités de navigation, rapporteur M. Ad. Schreiber ; des cotons et produits divers du coton, M. E. Forestier, rapporteur ; des céréales, rapporteur, M. E. Forestier ; des vins spiritueux et produits alimentaires, rapporteur M. O. Bercier ; des tabacs, rapporteur M. O. Bercier ; des merrains, rapporteur, M. Bobet ; des articles de modes, rapporteur M. F. Tujague.

Etaient présents à la séance, MM.

ANT. GARRIERE, Président.
CHAS. T. DUGAZON, 1er Président.
A. GUILLEMET, Secrétaire.

Pierre Pontz.	A. Destin.
L. Grand.	E. Forestier.
E. Allgeyer.	J. B. Camors.
Alex Bonnecaze.	L. Lafargue.
Th. Brierre.	L. Vallon.
F. Tujague.	Léon Queyrouze.
F. Laruo.	A. Robert.
D. A. Chaffraix.	J. Bayle.
O. Bercier.	Ad. Schreiber.
Massieu, de Paris.	Jos Leblanc.
Justin J. Langles.	B. Laplace.
C. Andrés.	Léon Godchaux.
Am. Couturie.	Chas Bal.
Delorelx.	Richon de Fortefigulères
Jos Lombard, avocat.	A. Le François.

Tous ces messieurs prennent un vif intérêt au succès de l'œuvre, dont-ils sont du reste, fiers à bien juste titre, car elle a inaugoré le mouvement, actuellement très-actif, en faveur des Chambres de Commerce Françaises à l'étranger. Il en existe aujourd'hui huit et l'année prochaine, le nombre, ne sera plus que doublé.

M. le Vte d'Abzac a présenté à l'assemblée MM. Ch. Bal et Richon de la Fontefigulères, qui viennent d'acheter, dans la paroisse Calcasieu, de trois à quatre mille arpents de terraines de prairies, dans l'intention d'y faire l'élevage en grand. Ils sont émerveillés des ressources de cette région, qu'ils prétèrent de beaucoup au Texas. Ils comptent s'y livrer à la culture de plantes fourragères qui sont inconnues parmi nous, et doivent contribuer puissamment à activer l'engraissement des animaux.

A la fin de la séance, sur motion de M. le Consul-Général, l'assemblée a, à l'unanimité, voté des chaleureux remerciements à l'*Abeille*, pour l'empressement avec lequel elle a, de tout temps et en toute occasion, tenu ses colonnes à la disposition de la Chambre Syndicale Consultative du Commerce Français à la Nouvelle-Orléans. Nous publions, aujourd'hui, le texte complet du discours du consul-général.

Tout le monde sait que les crêmes préparées par Bonnecaze et Duffard sont exquises.

Le fleuve ayant beaucoup baissé en face de la Nile-Orléans, le maire a ordonné la cessation des travaux.—Il a chargé le voyer de l'achat d'une machine à désécher, pour Alger.

—Le capitaine M. W. Hughes, constructeur de la levée Ashton, qui a cinq milles de long, annonce qu'elle a résisté à la pression de l'eau.

—Le bateau à vapeur "H. J. Dickey" a transporté, dans les paroisses Pointe Coupée et West Baton, le bois, les outils et les sacs que demandait le major Stickney (ingénieur des Etats-Unis), qui surveille les levées que le fleuve menace d'emporter.

—L'hon. Jonas, sénateur de la Louisiane, a télégraphié, de Washington, à la date du 4 avril, que la Commission a décidé de prolonger jusqu'à Plaquemines la protection des levées.

—Le 4 du courant, la situation, à Morgan City, n'était pas alarmante ; on y avait plus d'espoir qu'à aucun moment depuis les crevasses et on était porté à croire que la hausse de l'eau n'irp pas au-delà de dix à douze pouces de plus.

—Une dépêche datée de Baton Rouge, 4 avril, annonce que la crevasse Woolfork, à trois milles au-dessus de Rosedale, n'était pas encore fermée ce jour-là.

—Aux dernières dates, le fleuve baissait presque partout, et l'on s'attendait à voir, d'ici à quinze jours, l'eau disparaître de la plupart des terres inondées.

ACADEMIE DE MUSIQUE—Le nom de Mlle Charlotte Thompson est de ceux qui commandent un chiffre élevé de recette ; nous ne sommes donc pas étonné que M. Bidwell ait contracté avec elle pour une seconde semaine. Le public ne saurait que l'en féliciter, et il s'en féliciera lui-même, quand au bout de la quinzaine il alignera les chiffres de son grand total.

Cette seconde semaine de Charlotte Thompson commence aujourd'hui ; elle fouvre par un drame où un superbe spectacle vient encore à l'aide de son talent distingué. Nous voulons parler de *Sea of Ice*, drame en 5 actes, dont la mise en scène dépasse tout ce qui a été vu jusqu'ici sur les théâtres américains.

L'ouvrage est déjà connu, sans doute, mais il a été complètement renouvelé et l'on peut compter sur des effets dont l'impression sera profonde.

Le rôle d'Ogarita, qui traverse et remplit presque les trois derniers actes, est l'un des plus remarqués du répertoire de Mlle Charlotte Thompson. Une fois qu'il l'y aura vue, le public demandera, à coup sûr, que l'affiche ne soit pas changée durant le trop peu de jours que l'artiste doit passer encore parmi nous.

Toute la troupe paraît dans ce grand drame et l'interprète avec un ensemble qui a été applaudi dans les principales villes des Etats-Unis.

Les aux-titres sont comme suit :

Acte I —Pont de l'*Uranie*—Révolte à bord.
Acte II —La mer de Glace—Une aurore boréale—La Prière.
Acte III—La côte du Mexique—Ogarita.
Acte IV—Paris—Jalousie.
Acte V —Le Château del Monte—Rétribution.

Nous vous engageons à retenir sans retard vos places ; on va se les disputer.

Habillements de première communion.—MM. Mistal Lion & Cie, coin Decatur et Ste Anne, ont un admirable choix de vêtements d'enfant pour première communion et confirmation. L'habillement complet, comprenant un paletot en alpaca, un pantalon en coutil blanc, un gilet de même étoffe et une cravate, se vend à un prix extraordinairement modique. Voir l'annonce.

Modes de printemps—Mme G. Samson, 150 Canal, vient de recevoir et d'exposer un grand envoi de chapeaux de dames, dernières nouveautés. Ces chapeaux sont d'une élégance rare. Nous appelons sur cet envoi l'attention de nos lectrices.

Vente de vins et de liqueurs—M. Vincent Micas, se retirant des affaires vendra, au prix comptant, tout ce qui lui reste de son excellent stock de vieux vins et de liqueurs. Il louera aussi son magasin, No 29 rue du Camp, à partir du 1er mai. Voir l'annonce.

Geo F. Wharton & Bro.—Nous croyons devoir de nouveau rappeler à nos lecteurs qu'ils trouveront en tout temps, chez MM. Geo. F. Wharton & Bro, No 5 rue Carondelet, tous les journaux, tous les magazines, et toutes les revues qui se publient aux Etats-Unis et en Angleterre. Ces publications sont trop connues et trop populaires pour qu'il soit nécessaire d'en donner la liste.

Un ivrogne endurci cessa par de bonnes paroles de calmer son irascible épouse, et, comme celle-ci continue de l'accabler de reproches et d'injures :

—Ma pauvre vieille, fait-il, ne te fâche donc pas comme ça ! tu me sais mal ; mais je te promets de ne plus boire !

—Bien vrai ?

—Oui, ma vieille ; mais j'y mets une petite condition....

—Laquelle ?

—C'est que tu trouveras un autre moyen de me faire passer la soif !

Médecine bien entendue.

S'il M. de Colinaux se trouve à un dîner où l'on des convives à la langue abondantes par un potage trop chaud.

—Votre langue vous fait mal, monsieur ? demande-t-il avec intérêt.

—Je crois qu'elle est pelée, je l'avoue.

—Permettez-moi de vous indiquer un remède de bonne femme : Gardez-la dans votre bouche le plus longtemps possible !

THEATRE DE L'OPERA.

En présence de ce grand événement qu'on nomme l'Exposition du Centenaire du Coton, à la Nouvelle-Orléans, on doit plus que jamais ne rien négliger afin d'assurer l'existence et la durée de notre scène lyrique française. M. Charles Richard prétend lui donner une vie nouvelle, un plus vif éclat, et il nous assure qu'à cet effet il mettra tout en œuvre.

Il embrasse les choses dans un très vaste ensemble, et en supposant qu'il ne mentât à bien que la moitié de ses projets, nous aurions une saison d'opéra exceptionnellement brillante.

Sans être pessimiste, nous sommes devenu quelque peu sceptique à l'endroit de l'exploitation du théâtre de la rue Bourbon, mais nous serions-mille fois heureux que les faits vinssent donner tort aux appréhensions si fréquemment formulées par nous.

Nous comptons pour ce résultat sur la réalisation du programme, sur l'engagement du personnel dont nous parle M. Richard.

Nous le répétons, il est décidé même aux coups d'audace pour se gagner ici la pleine confiance et la vogue définitive. Il veut s'entourer d'une tête de troupe digne de Paris même ; tout un état-major artistique.

Néanmoins, quelle que soit sa hardiesse, il lui faut être sérieusement secondé par notre population.

Le passé de M. Richard, son cercle de connaissances, son expérience des choses du théâtre, les amis influents qu'il possède sans nul doute à Paris, voilà de véritables atouts ; mais on ne peut s'attendre qu'il entre au pareil jeu sans s'appuyer d'assises solides, c'est-à-dire sans avoir un abonnement très corsé.

Il ne sollicite, paraît-il, aucune avance ; il veut seulement avoir une liste de souscription portant des noms considérables, d'une solvabilité incontestable, dont la responsabilité allègs quelque peu la sienne. Un montant souscrit enfin qui autorise, dans une certaine mesure, le danger de cette ascension qu'il va oser, et qui le conduira à un haut sommet, au budget le plus élevé qui aura jamais été accepté lui jusque-là.

C'est ce patronage qu'il sollicite à cette heure ; c'est ce patronage qui lui vient déjà, et qui, nous l'espérons, lui viendra généreusement et promptement. Promptement, écrivons-nous ; en effet, toi le temps est d'un prix inappréciable.

Voici venir l'époque où les engagements se renouvellent ; l'époque où les artistes de renom, et qui chantent en dehors de Paris, y rentrent pour attendre de pied ferme les directeurs et leurs propositions. Le chanteur de renom est en ce moment—ou il y sera sous peu de semaines—sur le lieu des nécessités ; c'est là qu'il va se rendre compte du degré auquel il peut saigner l'impressario en quête de sujets.

Il importe donc qu'un directeur ne perde pas de temps ; qu'il aille vite au devant de l'ennemi, résolu à se faire ouvrir la veine, jusqu'à blanc, s'il le faut.

La concurrence est ardente, la lutte savante ; malheur à qui n'arrive point sur le champ de bataille à l'heure propice, d'abord, et puis, bien muni de ces arguments qui, depuis Beaumarchais, n'ont rien perdu de leur irrésistibilité.

Si, comme nous voulons le croire, on est bien décidé à appuyer sincèrement M. Richard, qu'on y songe, cet appui se démontrera comme valeur s'il se produit immédiatement.

Le nouveau directeur de l'Opéra a l'intention de prendre le steamer de New-York du 22 courant, ce qui signifie qu'il n'est pas une minute à perdre ; qu'il faut qu'avant dix jours il ait obtenu des réponses établissant nettement la situation, lui donnant une idée à peu près juste de la façon dont la Nouvelle-Orléans veut seconder sa libéralité, sa témérité. Car il y en toujours, croyez-le bien, à se jeter dans une entreprise sur laquelle peuvent réagir et réagissent effectivement tant et tant de circonstances.

Nous avons sous les yeux des notes relatives à la carrière artistique, trop courte, mais très honorablement remplie de de M. Richard.

Nous ne croyons pas utile de les reproduire, puisqu'il ne doit pas figurer—comme chanteur—dans sa troupe projetée.

Pourtant nous devons dire qu'un trait nous frappe dans ces documents, c'est que M. Richard, tenor à la voix charmante, souvent citée, mais malheureusement perdue en pleine jeunesse, n'y est pas seulement noté pour la beauté de son organe, ses succès à Paris, Lyon, Marseille, etc., etc, mais aussi pour la respectabilité de son caractère.

Tout indique donc qu'en se fiant à lui on ne fera à un artiste connaissant le terrain sur lequel il se lance, à un homme de sens, ayant conquis l'estime partout où il a vécu.

M. Charles Richard a tout l'enthousiasme de son exploitation ; mais en pareille matière le plus bouillant des enthousiasmes se refroidit vite, s'il n'est pas chauffé par le vil métal, la *braise*, comme on dit en argot.

Conclusion : de la *braise*, encore et encore !

New Louisiana Jockey Club.

Les courses de printemps du New Louisiana Jockey Club sont toujours un événement attendu impatiemment par tous ceux qui, en Louisiane et dans les Etats voisins, s'occupent de sport, et on sait que le nombre en est grand.

L'intérêt qui s'attache à cette ouverture, est facile à comprendre.

Notre Jockey Club qui, à force d'énergie, de persévérance et de dépenses intelligemment faites, est parvenu à s'infuser une nouvelle vie, a grandi avec une étonnante rapidité ; aujourd'hui il jouit d'une réputation enviable dans les Etats-Unis ; on sait que tout ce qu'il fait est bien et largement fait.

Les membres de ce Club ont métamorphosé comme par enchantement leurs vastes terrains ; aujourd'hui rien n'y manque ; toutes les conditions d'élégance et de comfort sont réunies là. On connaît les nombreuses batisses qui se sont élevées successivement par cette propriété ; on sait mieux encore quels charmants soir-actes le Jockey Club donne à notre population, alors que la saison des courses est passée.

Ce sont toujours fêtes ayant le caractère de la véritable distinction et auxquelles assiste en effet notre monde le plus distingué. Tous les étrangers qui y ont assisté, en ont gardé invariablement le meilleur souvenir, et n'ont jamais manqué d'en parler avec les éloges les plus chaleureux, les plus mérités aussi.

Quant à nous, ne sont là des soirées que nous voyons toujours venir avec un plaisir extrême ; elles rompent la monotonie de nos étés ; elles font le rendez-vous de nos salons fermés pendant les mois de chaleur.

Puisqu'il ne faut jamais négliger de rendre à César ce qui est sien, rappelons que cette renaissance du New Louisiana Jockey Club—car c'en est une—est due en bonne partie à M. G. W. Nott, l'infatigable secrétaire, qui, une fois engagé dans l'entreprise, a voulu que le succès en fût entier. Il y a complètement réussi.

On a lieu de croire que les courses de ce printemps seront des plus brillantes ; que le beau monde et les chevaux hors ligne y afflueront. Elles commenceront le lundi 14 avril et dureront sans interruption jusqu'au samedi 19 inclusivement.

Nous avons nommé le secrétaire du New Louisiana Jockey Club ; ajoutons que M. R. W. Simmons en est le président.

Pour grands dîners, repas de noces, ne pas manquer de s'adresser à Bonnecaze et Duffard.

Fin du récit d'un voyagent à l'Exposition de Nice :

"Je n'oublierai jamais le coup de poing qu'il m'passua... dans la rue du même nom !"

Aux Français de la Nouvelle-Orléans.

Conformément à l'Article 8 des Règlements du Comité des Trente pour la célébration de la fête nationale française du 14 juillet, les Français de la Nouvelle-Orléans sont invités à se réunir, le dimanche 13 avril 1884, à 1 heure P. M., à la salle de l'asile de la Société Française, rue Ste Anne, près Derbigny, pour procéder au renouvellement du Comité des Trente.

J. GENTIL,
Président du Comité des 30.
E. BERNIER, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 22 mars 1884.
23 mars—4D

10 JOURS DE PLUS.

Les Drs Hartman et Miller ne resteront que 10 jours encore à l'hôtel St. Charles, Nouvelle-Orléans, jusqu'au soir du 16 avril.

TEMOIGNAGES.

Non pas d'amis ni de patients subissant traitement, mais de personnes guéries de catarrhes chroniques, d'hémorroïdes, de cancers, de diabètes, de de synovie du genou, d'ulcères chroniques, de bégaiements, de personnes aussi dont les yeux crochus ont été redressés, qui se sont fait extraire des tumeurs.

Le Dr Hartman a opéré avec succès des milliers de personnes, dont les yeux étaient crochus. La liste de ces personnes à la Nouvelle-Orléans vous convaincra de ce qui précède, si la conviction est possible chez vous. Il n'est pas de chirurgien à la Nouvelle-Orléans qui puisse en dire autant.

Le fils de M. David F. William, âgé de 17 ans et demeurant 126 rue Deuxième, à la Nouvelle-Orléans, avait les yeux crochus depuis son enfance ; les Drs H. et M. les lui ont redressés.

Mlle Rachel Barnett, rue Magnolia, 180, à la Nouvelle-Orléans, avait les yeux très crochus, les Drs H. et M. les lui ont parfaitement opérés.

Mlle Laura Lemle, rue Baronne, 169, à la Nouvelle-Orléans, avait les yeux très crochus ; les Drs. H. et M. les ont rendus parfaits.

M. C. Beck, rue Joséphine, 245, à la Nouvelle-Orléans, avait les yeux très défectueux ; au simple toucher, les Drs H. et M. les lui ont parfaitement redressés.

M. Thomas Kiernar, de Natchez, Miss., avait les yeux crochus, les meilleurs oculistes l'avaient traité sans succès. Les Drs H. et M., sans difficulté aucune, l'ont opéré en une minute et ses yeux aujourd'hui sont parfaits.

M. C. Commander, sud Romparts, 190, avait les yeux crochus ; aujourd'hui ils sont parfaitement droits.

M. Gustave Mittle, rue Baronne, 622, à la Nouvelle-Orléans, avait les yeux divergeants ; les Drs. H. et M. les lui a redressés.

M. Ed. Kane, 554 rue Howard, Nouvelle Orléans, avait les yeux crochus ; ils sont droits aujourd'hui.

N. J. J. Mueller, coin Fulton et Gravier, Nouvelle-Orléans, avait une paralysie aux yeux et les avaient crochus ; les Drs. H. et M. les ont parfaitement redressés, alors que d'autres oculistes y avaient failli.

Le capt. John Lax, du vapeur Hector, voyageant entre Liverpool et la Nouvelle-Orléans, avait les yeux crochus. Les meilleurs oculistes d'Europe avaient été impuissants à les lui redresser ; les Drs H. et M. y sont parvenus

M. C. Hannecy, 167 rue Clio, Nouvelle-Orléans, avait les yeux crochus ; ils sont droits aujourd'hui.

M. A. A. Bear, 119 rue Washington, Nouvelle Orléans, avait les yeux crochus ; les Drs H. et M. les ont redressés.

M. T. Maloney, 86 rue St-Joseph, Nouvelle-Orléans, avait les yeux crochus ; les Drs H. et M. les ont redressés.

M. H. Tourmanz, 142 rue Toulouse, Nouvelle-Orléans, avait les yeux bien crochus ; aujourd'hui ils sont droits.

Mme A. Pollock, 13 rue Calliope, Nouvelle-Orléans, avait les yeux convergeants ; les Drs. H. et M. les lui ont redressés.

Mlle M. E. Sommers, de McComb City, avait les yeux crochus ; les Drs. H. et M. les ont parfaitement redressés.

La fille de M. A. Sherwald, 35 rue Quatrième, yeux crochus ; yeux droits.

Mlle L. Hussy, 28 rue Washington, Nouvelle-Orléans, yeux très crochus ; redressés parfaitement par les Drs. H. et M.

M J Kaebel, rue Foucher, entre Constance et Magazine, Nouvelle-Orléans, avait les yeux très crochus ; ils sont aujourd'hui parfaitement droits.

Miss M F Sutton, 314 Sud Remparts, yeux crochus ; yeux droits.

Mrs G Wolf, 130 rue Commune, Nile-Orléans, yeux étochus ; yeux droits.

Miss J Savois, paroisse Plaquemines, Louisiane, yeux crochus ; maintenant droits.

La fille de C A Greiner, Scranton, Miss, avait les yeux très crochus. Ils ont été redressés par les Drs H & M.

M E Dunn, 135 rue Louisa, Nouvelle-Orléans, yeux très crochus ; maintenant droits.

Miss Sellick, 41 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, yeux très crochus, maintenant bien, sans la plus petite douleur.

M Franklin Metz, No 1 rue Constance, Nouvelle-Orléans, yeux très crochus pendant trente ans, une passe faite par les Drs H & M les a redressés.

La fille de M Joseph Westermoir, 258 rue Commune, Nouvelle-Orléans, avait les yeux très crochus, ils sont maintenant droits.

M G A Zeigler, S et 10 rue Royale, Nouvelle-Orléans, avait les yeux très crochus. Les meilleurs oculistes de la Nouvelle-Orléans ont essayé de les opérer, mais sans succès. Les Drs Hartman & Miller les ont redressés avec la plus grande facilité.

M M Schlesser, Frenier Lne, avait les yeux très crochus. Les Drs H & M les ont redressés.

Miss Reves, Sartenville, Miss, louchait beaucoup ; les Drs H & M lui ont redressé les yeux.

Mr J. C. Breakfield, Hattlesburg, Miss, yeux crochus, maintenant droits.

Mr Edward Casy, rue Treizième et St Denis, Nile-Orléans, yeux très crochus, sont maintenant droits.

Master King, 141 rue Robin, Nile-Orléans, yeux crochus, maintenant droits.

Mr P. Massari, 99 rue St Philippe, Nile Orléans, yeux très crochus ; maintenant droits.

Mr R. Dollac, Marché Dryadès, yeux très crochus, maintenant très droits.

Mr J. Hogarth, 502 rue Bourgogne, Nile-Orléans, avait les yeux excessivement crochus, maintenant droits.

Mlle Rutheug, 11 rue Johnson, Nile-Orléans, dont les yeux étaient très crochus ; les Drs H. et M. les ont redressés.

Mlle M Marilla, 307 rue Craps, Nouvelle-Orléans, yeux crochus ; maintenant redressés.

Mlle C. Huner, 426 rue Conti, Nouvelle-Orléans, yeux crochus toute sa vie ; maintenant redressés.

M. H. Hegginbotham fils, Camden, Arkansas, yeux très crochus ; maintenant redressés.

M. A. Miller, Lafourche, Lne, yeux très crochus ; Drs H. et M. les ont redressés.

M. P. Mahony, 561 rue Dauphine, Nouvelle-Orléans yeux crochus ; maintenant redressés.

Mme M. Rassigion, Cassine, Nouvelle-Orléans, yeux très tournés, maintenant redressés.

M. F. Leroy, Grunewald Hall, Nouvelle-Orléans, yeux très crochus ; maintenant redressés.

M O. Potter, Jr. 9 rue St-Charles, yeux très crochus ; redressés, comme tous les cas ci-dessus en moins d'une minute, et sans douleur et sans chloroforme.

Les personnes susnommées ont toutes autorisé les Docteurs à publier leurs noms. Des centaines d'autres qui ont été opérées pour le redressement des yeux avec le même résultat heureux, ont demandé que leurs noms ne parussent pas dans les journaux. Rappelez-vous que les Drs Hartman et Miller peuvent redresser n'importe quel cas crochu ; ils en ont redressés des milliers avec des verres seulement. Maintenant qu'ils ne resteront plus qu'une dizaine de jours ici, quel que soit votre mal, allez les consulter.

Catarrhe chronique.—M. J. J. Hasty, demeurant 174 rue du Camp, Nile-Orléans, souffrait d'un catarrhe chronique, d'une bronchite et de l'asthme ; il était même dans un état désespéré. Le Dr Hartman l'en a guéri.

Mme E. Kepner, 98 rue Laurel, Nile-Orléans, avait un catarrhe chronique qui lui occasionnait une névralgie faciale pendant une année. Jamais mortel n'avait autant souffert ; elle a été guérie par les Drs Hartman et Miller.

Mme E. K. (dont l'adresse sera livrée par le Dr. H.) avait un catarrhe chronique de la plus hideuse forme, provoquant chez elle des crampes d'estomac. Ses souffrances étaient intolérables et se faisaient sentir jour et nuit. Tous les médecins avaient été impuissants à la guérir ; les docteurs Hartman et Miller y sont parvenus.

M. Frédérick Baarman, de McComb City, Miss, souffrait catarrhe chronique qui le rendait presque sourd ; les docteurs K. et M. l'ont guéri.

M. W. D. Stokes, de Baton Rouge, Lne., avait un catarrhe chronique ; il était presque sourd. "Je suis beaucoup mieux, écrit-il, le dos, ne tourne plus et puis entendre le monyeman ; d'une montre à dix pieds."

Hémorrhoïdes—M. F. Brown, 400 rue Gravier, avait des hémorrhoïdes saignant extrêmement et intérieurement ; il souffrait beaucoup, ne pouvait pas travailler. Les Drs H. et M l'ont guéri.

Tumeurs—Mme C. Strattman, de Covington, Lne, avait une grosse tumeur à l'abdomen depuis des années. Les Drs H. et M. la lui ont enlevée ; elle est bien maintenant.

Mme K. Zimmer, 377 1/2 rue Franklin, Nile-Orléans, avait une grosse tumeur à la tête. Les docteurs la lui ont extirpée.

M. C. Oliver, 398 rue des Remparts, Nile-Orléans, avait une immense tumeur fibreuse sur une jous. Les Drs H. et Miller la lui ont enlevée.

M. M. Sullivan, coin Jackson et Howard, Nile-Orléans, avait devant l'oreille une tumeur. Les Drs H. et M. la lui ont enlevée.

Cancer—M. J. K. Rooks, de Lismore, Lne., avait un cancer au nez, déclaré incurable. Les docteurs l'ont cet guéri en une semaine ; la racine en ayant été extirpée les premiers quatre jours.

M. J. Kerner, de la Nile-Orléans, coin Taylor et Willow, avait un pied un cancer. Les Drs H. et M. l'en ont guéri.

Diabètes—M. M. Doll, 28 North Peters, souffrait constamment du diabète depuis 9 ans. Six des meilleurs médecins de la ville n'avaient pu le soulager ; il était à l'article de la mort. Les Drs H. et M. l'ont guéri.

Ptosis—M. G. Weller, de Memphis, Tenn., avait une paupière tombante toute sa vie ; il ne pouvait la relever qu'avec les doigts. Son cas était incurable, de l'avis des plus célèbres oculistes. Les Drs H. et M. l'ont opéré et guéri parfaitement.

Ankylose du genou—Mme K. Gosch, de Pattersonville, Lne, ne pouvait rien supporter de pesant sur son pied pendant dix-neuf ans ; elle ne pouvait se mouvoir qu'à l'aide de béquilles. Tous les médecins et tous ses amis déclaraient son cas incurable ; Les Drs H. et M. lui ont fait un appareil ; aujourd'hui, elle marche sans béquilles ni canne et boite à peine. Elle rend justice aux docteurs.

Ulcères chroniques—Mrs G., 406 rue St-Louis, Nile-Orléans, pendant des années a souffert de profonds ulcères à une jambe. Des médecins voulaient la lui amputer. Les Drs H et M l'ont parfaitement guérie ; et ont guéri un grand nombre de cas semblables. Tous ces cas se guérissent facilement.

Bégues—Trente cinq cas de bégaiement, les plus rebelles qui aient jamais été, et qui peuvent être cités par les Drs H et M, ont été guéris par eux. Tout bègue peut être guéri par eux.

Décédé, à une heure moins vingt, ONEIDA MARIE, âgée de quatre ans et six mois, fille de ADONIA GAUTIER et de LEOPOLD LE BON. Les amis et connaissances sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à quatre heures. Le convoi funèbre partira de la résidence des parents, coin Bayou et Claiborne.

Salle de la Compagnie de Pompe Hydraulique No 4.—Nouvelle-Orléans, 6 avril 1884.—A une réunion tenue le 1er avril, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Résolu, que les membres de cette Compagnie présentent leurs plus sincères sympathies à la famille éplorée de notre défunt membre ALEXANDRE BORDES.

Résolu, que les membres de cette Compagnie portant l'insigne en deuil pendant trente jours, et que ces résolutions soient inscrites aux procès-verbaux de la Compagnie, et qu'une copie en soit transmise à la famille.

J. F. PEPPARD,
Secrétaire-correspondant.
6 avril—

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Ports de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

Pour cause de mauvais temps le
MASS MEETING
RUE DU CANAL,
a été remis au
LUNDI, 7 avril 1884, à 7 heures du soir.
D. B. PENN,
Candidat pour la place de Maire, haranguera ses électeurs.
6 avril—1f

Neuvième Ward.
VENEZ UN—VENEZ TOUS
Pour la nomination comme Représentant à la Législature,
Alfred Moss.
Election, lundi 7 avril 1884
Poll rue Dauphine près Elmire. Sera ouvert de 6 A M A 7 P M.
Apportez vos papiers d'enregistrement.
6 avril—1f

HABILLEMENTS
Pour Première Communion et Confirmation.
On sollicite l'attention toute particulière du public sur un choix attrayant de
"Vêtements pour Première Communion et Confirmation"
Que renferme notre section de "Vêtements pour jeunes garçons."
C'est le choix le plus élégant que l'on puisse trouver en ce moment à la Nouvelle-Orléans
Paletot alpaca gris perlé ..... $ 7
Pantalon coutil blanc $3 50
Gilet coutil blanc et cravate 2
CHEZ
MICHEL LION & CIE.,
195, 197, 199 Decatur (autrefois Vieille Levee) coin Ste Anne.
6 av—1m 27 par sem.—Merc. dim

AVIS
AUX CAPITALISTES.
Succession de Mme Céleste Périllat.
VENTE positive de résidences de choix et d'un emplacement de commerce, situés dans le second district de cette ville.
La résidence No 1819 rue des Remparts.
95 rue Dumaine.
184 rue de Bourgogne.
L'épicerie coin Est des rues Dumaine et Bourbon.
Pour plus amples informations voir dans ce journal, l'annonce de MM. Spear et Escoffier, ou s'adresser à Geo L. O'Connel, avocat, No 44 Passage de la Bourse.
6 avril